

Extrait du registre  
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise  
Séance du 7 mai 2026

**Date de la convocation**  
29/04/2026

**Date d'affichage**  
29/04/2026

**Nombre de membres**  
Afférents au Conseil  
municipal : 23

En exercice : 23

Le sept de l'an deux mille vingt-six à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

**Etaient présents** : 20 – ANTY Olivier, APPOLONUS Véronique, BENITEZ Pascal, BERNIOT Cécile, BIDI SINDA Maeck Garel, CAFFIN Mickael, DEVISE Aurelia, DUCKMAN Denis, DUCKMAN Sébastien, FRITSCH Morgane, GIRARD Marilyne, LACOSTE Stéphane, LE GUILLOU Isabelle, LEONARD Dany, MALINGRE Michel, MEYFROODT Nicolas, PORTIER Alexandre, SOLLET Céline, TAGUAY Nicolas, WARNER Sylvia

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Absents** : 2–ESNEULT Alexis, JULES Dorothée,

**Absents donnant pouvoir** : 1– ORLUC Sandra à MALINGRE Michel,

**Secrétaire de séance** : LE GUILLOU Isabelle

\*\*\*\*\*

**Réf** : CM 2026-37

**OBJET**: Désignation des délégués représentant la commune au sein de l'association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités (ADICO).

Pour : 21  
Contre :  
Abstention :

Considérant l'adhésion de la Commune à l'ADICO ;  
Considérant la nécessité, suite au renouvellement des Conseils Municipaux, de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant afin de représenter la commune au sein de l'ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités) ;  
Considérant que le mandat des nouveaux représentants de la commune de Bernes-sur-Oise ainsi désignés, débutera à la réunion d'installation du Conseil municipal ;  
Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération d'adhésion à l'ADICO,

Publication ou  
notification  
du : 19 MAI 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix,  
**DÉSIGNE** :

- M. Nicolas TAGUAY en qualité de délégué titulaire
- M. Maeck Garel BIDI SINDA en qualité de délégué suppléant.

Fait à Bernes sur Oise, le 7/5/2026

Vu pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,  
  
Olivier ANTY

Le secrétaire de séance  
  
Isabelle LE GUILLOU

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télécours citoyens accessible par le biais du site [www.telercours.fr](http://www.telercours.fr).*

